

## Sainte Fare (Fara ou Burgondofara) (vers 600 – vers 655)

Béni par Saint Colomban.

Fondatrice du monastère d'Evoriac (Faremoutiers – Seine-et-Marne).

Fêtée le 7 décembre.

Sainte apparentée ayant contribué au développement de la mouvance colombanienne.

Nous sommes assez bien renseignés sur le passage de [saint Colomban](#) dans la Brie et plus particulièrement sur la fondation de Faremoutiers, par Jonas de Bobbio. La partie du deuxième volume de son ouvrage *Miracula Evoriacensia* (Miracles d'Evoriacus : Évoriac ou Faremoutiers) a même été appelée assez improprement : *Vita Sanctae Burgundofarae*. Car l'on trouve dans le premier livre, *Vita Sancti Columbani*, et dans la première partie du second livre, *Vita Sancti Eustasii*, les faits relatifs à la jeunesse de Fare. Si Jonas ne fut pas évidemment présent à ces événements des premières années de la vie de la Sainte, il séjourna longtemps à Faremoutiers et put avoir ainsi de la bouche même de Fare des renseignements d'une authenticité indiscutable. Mais il est moins soucieux de dates et de filiations précises que les érudits d'aujourd'hui.

C'est en 610 à peu près certainement que se situe le passage de saint Colomban dans ce qui était alors le Comté de Meaux.

Il est reçu aux environs de la ville par un seigneur que l'on a qualifié de «Comte de Meaux», Cagnéric ou Agnéric, dans son domaine de *Pipimisiacum*.

Avant de quitter son hôte et sa vertueuse épouse Léodegarde, saint Colomban bénit ses enfants et particulièrement la jeune Burgondofara, qu'on appellera plus tard sainte Fare.

Cet arrêt de saint Colomban chez Agnéric s'explique tout naturellement, puisqu'un de ses fils, [Cagnoald ou Agnoald](#), était depuis quelques années (vers 594), moine de Luxeuil. Plus tard « ministre » de saint Colomban, il le suivra à Bregenz (610-612 – Vorarlberg, Autriche). Quand celui-ci gagnera l'Italie, lui-même reviendra en Gaule. Il sera ensuite évêque de Laon. On l'appelle quelquefois saint Cagnou. Il est vraisemblable qu'il accompagnait saint Colomban, lors de son passage à *Pipimisiacum*, quoique Jonas n'en dise rien.

Agnéric était *conviva régis*, l'un des principaux officiers de la cour de Théodebert II, roi d'Austrasie depuis 696. C'était en même temps l'un des propriétaires fonciers les plus importants du Comté de Meaux, qui, depuis 588, faisait partie du royaume d'Austrasie, après avoir fait partie du royaume de Bourgogne.

Fare, la fille d'Agnéric, était alors, selon Jonas, « *infra infantiles annos* », c'est-à-dire dans les années de l'infantia, en dessous de 7 ans. De sorte que sa naissance ne pourrait être légitimement placée avant 603. Mais on la situe plus généralement en l'an 600, en pensant que Jonas n'a pas pris le mot *infantiles* au sens classique du terme.

Quelques années après la visite de saint Colomban, Fare atteignit l'âge nubile (12 ans) et son père la promit en mariage, vers cette époque ou un peu plus tard, à un jeune homme de son rang et de sa qualité. Mais ne voulant que le Christ comme époux et devant la volonté persistante de son père, elle éprouva un tel chagrin que sa vue en fut gravement affectée.

Sur ces entrefaites, passa dans le diocèse de Meaux [saint Eustaise](#), deuxième abbé de Luxeuil, qui s'en allait rendre compte à Clotaire II du voyage entrepris sur ses ordres en Italie,

dans le but de ramener saint Colomban de Bobbio. C'était probablement en 615, peut-être en 614. L'intervention de saint Eustaise provoqua la guérison miraculeuse de Fare.

Mais après le départ du moine, Agnéric revint à ses projets et essaya de contraindre sa fille au mariage. Fare, effrayée de l'attitude de son père et décidée à se consacrer totalement à Dieu, s'enfuit de la maison paternelle et se réfugia dans une église du voisinage dédiée à saint Pierre. Peut-être s'agit-il de l'église Saint-Pierre ou Saint-Père de Cornillon, jadis aux faubourgs de Meaux, et qui devait devenir prieuré sous la dépendance de l'abbaye meldoise de St-Faron. Hypothèse normale si l'on situe *Pipimisiacum* sur le territoire de Quincy.

Agnéric fit rechercher sa fille avec ordre, semble-t-il, de la tuer. Mais par bonheur, [Eustaise](#) revenait de la cour de Clotaire II. Il parvint à calmer la colère d'Agnéric et à le faire changer de sentiment. Celui-ci se décida à laisser sa fille embrasser la vie religieuse, et Gondoald, évêque de Meaux, donna le voile à la jeune fille. Il semble qu'il s'agisse, surtout si l'on admet que Fare n'avait que 12 ou 14 ans, d'une simple consécration à Dieu, et non d'une prise de voile proprement dite, réservée aux vierges âgées de 26 ans au moins.

On a supposé et même souvent affirmé qu'avant de fonder le monastère de Faremoutiers, Fare passa quelques années dans une villa de Champeaux (Seine-et-Marne), dont une partie lui appartenait, lui ayant probablement été assignée comme dot par son père, avec d'autres biens. Y vécut-elle une période de préparation avec d'autres jeunes filles désireuses de partager sa vie de prière et de pénitence ? C'est bien possible, car entre 614-615 (consécration à Dieu) et 617 ou même 620-622 (fondation de Faremoutiers), elle a dû vivre en quelque pieuse retraite. A moins que, sans avoir vécu elle-même à Champeaux, elle y ait seulement envoyé plus tard, de Faremoutiers, des religieuses de son monastère qui y fondèrent un prieuré conventuel sous sa dépendance. Ce qui est sûr, c'est qu'elle y a possédé des biens et qu'elle les a légués pour la fondation d'un prieuré.

Ce prieuré fut remplacé, sans doute au XI<sup>e</sup> siècle, sans qu'on puisse mieux préciser la date, par un Chapitre de chanoines réguliers, qui était au XII<sup>e</sup> siècle en pleine prospérité et qui relevait de l'évêque de Paris. C'est à ce Chapitre qu'est due la construction de la célèbre collégiale du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le nom de Champeaux est devenu ainsi plus illustre par Guillaume de Champeaux, évêque de Paris, maître et ami d'Abailard (Abélard), que par sainte Fare. Pourtant les chanoines réguliers conservaient pieusement le souvenir de la Sainte, vénéraient ses reliques et la considéraient comme la fondatrice du prieuré de Champeaux.

Quoi qu'il en soit du séjour problématique de sainte Fare à Champeaux, c'est à Faremoutiers qu'elle devait fonder un vrai monastère.

Agnéric, voulant témoigner son repentir avec magnificence, avait offert à sa fille une partie de ses biens et en particulier un territoire situé dans l'angle formé par le confluent du Grand-Morin et de l'Aubetin, à proximité de la voie romaine de Sens à Boulogne-sur-Mer.

Cette région s'appelait alors *pagus briegius*, du mot celtique brige, pont, à cause de la proximité d'un pont sur le Grand-Morin. Le nom de ce petit coin de terre s'étendit peu à peu et finit par embrasser toute la région fertile qui devint la Brie actuelle. L'endroit même où fut élevé le monastère, dont Bossuet célébrera plus tard « la bienheureuse situation », s'appelait alors *Evoriacus*, jusqu'au jour où, par la réputation de sa fondatrice, il devint *monasterium Farae*, Faremoutiers.

La date de fondation communément admise à l'heure actuelle est plutôt 617, alors que pendant longtemps on s'en tint à la date de 627, traditionnellement transmise. Il serait sans doute préférable de prendre une date intermédiaire, surtout si l'on admet un séjour préparatoire de Fare à Champeaux et si l'on ne fait pas naître la Sainte avant l'an 600 : donc guère avant 620. D'un autre côté, puisque Cagnoald devint évêque de Laon avant 625 et qu'il fut, durant quelque temps, le premier directeur spirituel des religieuses, il faut certainement placer la fondation de Faremoutiers un peu avant cette date de 620, donc bien avant la date autrefois admise de 627.

L'extrême jeunesse de Fare (20 ans, peut-être moins), qui empêcha certainement de lui donner dès le début de la fondation le titre d'Abbesse, nécessitait pour elle une assistance. [Eustaise](#), qui avait constaté la précocité et la sincérité de sa vocation, lui envoya, «*ut regulam doceant*», nous dit Jonas, plusieurs moines de Luxeuil, parmi lesquels [Cagnoald](#), propre frère de Fare, et [Waldebert ou Walbert](#), qui devait devenir troisième Abbé de Luxeuil.

Malgré l'influence certaine de Walbert, Fare n'en est pas moins, comme se plaît à l'appeler Jonas, *Mater Burgundojara*, la Mère de ses religieuses, c'est-à-dire l'Abbesse, avec tout le sens qu'il faut donner à ce mot, quand il s'agit d'une femme d'une haute intelligence et d'une sainteté consommée.

Il est hors de conteste que la règle monastique à laquelle se soumirent les premières moniales de Faremoutiers fut la Règle même de saint Colomban, mais sous l'abbatit de Walbert (629-670), un adoucissement fut apporté à cette règle par l'introduction mitigée de la Règle de saint Benoît. Faremoutiers dut suivre l'exemple de Luxeuil et adopta, certainement avant 670, peut-être même du vivant de sainte Fare (qui mourut probablement le 3 avril 655), la Règle de saint Colomban mitigée, en attendant de suivre (vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle) la seule règle bénédictine.

Malgré l'heureuse quiétude dont semblait jouir l'ensemble du monastère, Fare eut à subir les manifestations de haine du moine révolté, [Agrestius](#), venu de Luxeuil pour combattre la Règle de saint Colomban, à cause de ses rigueurs et de certaines observances de caractère discutable. Mais Fare et ses religieuses ne cessèrent pas d'observer scrupuleusement toutes les prescriptions de la Règle.

La célébrité du monastère s'étendit bientôt jusqu'en Grande-Bretagne. Plusieurs jeunes filles nobles de cette nation, attirées sans doute aussi par le caractère colombanien de l'Abbaye, vinrent y faire vœu de virginité.

C'est ainsi que vers l'an 646, du vivant même de Fare, tandis que leur mère Héreswithe se retirait à Chelles auprès de sa compatriote [sainte Bathilde](#), Ethelberge qu'on appellera plus tard Aubierge, et Sédrice, filles du roi des Estangles, Anne, vinrent se mettre sous la direction de Fare, ainsi que leur nièce, Earthongathe, fille du roi de Kent, Earcombent. A la mort de Fare, en 655, ce fut Sédrice qui gouverna l'Abbaye, et sa sœur Aubierge lui succéda.

Sources bibliographiques :

Mélanges colombaniens, actes du congrès internationale de Luxeuil 20 – 23 juillet 1950, Saint Colomban et la Brie, A. Barrault, page 196 à 202.

Gilles Cugnier, *Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés*, 2004-2006, tome 1, pages 3, 16, 67, 87, 136-137, 139, 145, 147, 184, 187, 205, 223-224, 299, édition Guéniot, Langres, en vente auprès de notre association, page [Publications](#).